

CISION CODE 38
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'infrastructures municipales d'eau

Plus de 3,6 M\$ pour une nouvelle station d'épuration à Sainte-Hélène-de-Bagot

Sainte-Hélène-de-Bagot, le 23 juin 2022. — Au nom de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Johnson, M. André Lamontagne, est fier d'annoncer qu'une aide financière de 3 682 285 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot pour des travaux d'infrastructures d'eau.

Le projet vise la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées de type réacteurs biologiques séquentiels. L'ajout d'un bâtiment technique ainsi que la construction d'une station de pompage des eaux brutes et de bassins d'égalisation font aussi partie des travaux qui s'échelonnent dans les prochains mois.

L'ancienne station, qui n'est plus en fonction depuis 2018, a été démolie. Des installations temporaires assurent depuis 2019 le traitement des eaux usées.

Citations :

« La qualité des infrastructures d'eau est primordiale pour le gouvernement du Québec. En ce sens, nous répondons présents, dans chaque région, pour soutenir les municipalités dans leurs projets. Je suis fier de l'aide de plus de 3,6 M\$ accordée à Sainte-Hélène-de-Bagot pour sa nouvelle station d'épuration. Grâce à cette collaboration, nous limiterons la quantité d'eaux usées rejetées dans l'environnement, améliorant ainsi le milieu de vie de la population. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Notre gouvernement contribue aujourd'hui à remédier à un problème de longue date à Sainte-Hélène-de-Bagot. Ce projet majeur pour la municipalité aura des répercussions importantes sur la santé et la sécurité des Hélénoises et des Hélénois. Je suis très heureux de notre soutien pour nos municipalités dans la réalisation de leurs projets d'infrastructures collectives. »

André Lamontagne, député de Johnson, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable des régions du Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches

« Cette journée marque l'aboutissement de beaucoup de travail et d'efforts pour la mise en place d'une infrastructure municipale qui, inévitablement, est nécessaire au développement structurel de notre municipalité. C'est avec une grande fierté que nous lançons ce projet. Nous remercions toutes les personnes qui travailleront de près ou de loin à sa mise en œuvre, et particulièrement le gouvernement du Québec, qui, par son apport financier, a permis la réalisation de ce projet. »

Réjean Rajotte, maire de Sainte-Hélène-de-Bagot

Fait saillant :

- L'aide financière provient du volet 1 du [Programme d'infrastructures municipales d'eau \(PRIMEAU\)](#), qui est issu du [Plan québécois des infrastructures \(PQI 2022-2032\)](#). Ce dernier prévoit des investissements de plus de 7,4 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



[facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)



twitter.com/MAMHqc



<https://www.linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation/>

– 30 –

Sources : Bénédicte Trottier Lavoie

Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Affaires municipales et de
l'Habitation
514 686-7100

Information : Équipe des relations de presse

Direction des communications du
ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746

Aurélié Diep

Attachée politique
Cabinet du ministre de
l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation
819 474-7770